

DUNN, Kevin C. et Timothy M. SHAW (dir.). *Africa's Challenge to International Relations Theory*. Basingstoke and New York, Palgrave, 242 p.

Daniel C. Bach

Volume 33, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704404ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704404ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bach, D. C. (2002). Compte rendu de [DUNN, Kevin C. et Timothy M. SHAW (dir.). *Africa's Challenge to International Relations Theory*. Basingstoke and New York, Palgrave, 242 p.] *Études internationales*, 33(1), 202–205.
<https://doi.org/10.7202/704404ar>

faire utilement le point sur cette dimension importante du partenariat transatlantique que constituent les relations entre les États-Unis et l'Union européenne. Il répond à un besoin évident car c'est, à notre connaissance, le premier ouvrage qui, à la fois, analyse systématiquement les structures et les processus décisionnels au cœur du cadre que constitue aujourd'hui le Nouvel agenda transatlantique et offre une évaluation des résultats politiques atteints.

Philippe BRAILLARD

Institut européen de l'Université de Genève

AFRIQUE

Africa's Challenge to International Relations Theory.

DUNN, Kevin C. et Timothy M. SHAW
(dir.). *Basingstoke and New York,*
Palgrave, 242 p.

On ne peut que se féliciter du point de départ de cet ouvrage, le statut subalterne des relations internationales africaines, et de l'ambition des éditeurs de contribuer à l'élaboration d'un « nouveau langage et [d']une nouvelle façon de penser les relations internationale » (p. 6). Consacrée à la discussion des concepts, une première série de contributions aborde différents aspects de l'État. Une inadéquation de la théorie des relations internationales est d'abord suggérée (Malaquias) au regard d'évolutions africaines jugées comparables à celles qui en Europe donnèrent naissance au système étatique westphalien. L'idée pour être stimulante n'est malheureusement pas étayée – la présentation sommaire de l'histoire du mouvement angolais de l'UNITA est suivie de con-

clusions qui semblent même aller à l'encontre de l'argumentation initiale quand l'auteur affirme que « Minimiser l'État dans l'analyse et la praxis africaniste ne...résoudra pas les problèmes du continent » (p. 28). La contribution suivante est consacrée aux thèses de Jackson et Rosberg sur la « quasi-souveraineté », qui contiennent de façonner et d'encadrer les réflexions sur l'État africain (Grovgui). En développant les critiques formulées par Clapham, l'auteur met en parallèle les conditions d'établissement de l'État du Congo avec celles de la Belgique et de la Confédération helvétique au XIX^e siècle. Le plaidoyer pour un changement du comportement normatif de la société internationale à l'égard du continent, va de pair avec une dénonciation plus imprécise de « l'usurpation de la volonté populaire par des dirigeants despotiques » qui serait « le seul handicap à l'auto-détermination de l'Afrique et à sa souveraineté positive » (p. 43). C'est toujours afin de repenser l'État souverain, qu'une revue minutieuse des difficultés que rencontrent les africanistes pour conceptualiser l'État est également présentée (Dunn), un exercice qui révèle, au-delà de la multiplicité des qualificatifs employés, une vision réifiée de l'État occidental, délégitimante pour les formes jugées déviantes (p. 47). De stimulants développements sur ce thème débouchent sur une discussion de l'intérêt d'une approche sociale et transactionnelle de l'État, à partir de trois exemples : les formes d'extraversion liées à l'incidence des institutions financières internationales sur les processus de gestion et d'allocation de ressources ; les phénomènes de déterritorialisation véhiculés par les réseaux régionaux

trans-étatiques ; enfin la rationalité fonctionnelle des logiques néo-patrimoniales pour les entreprises multinationales opérant en Afrique – les exemples retenus sont ceux de la sécurité privée et des industries extractives. Les conclusions quant à la multiplicité des registres sur lesquels se construit l'État africain sont bienvenues, même si l'on ne partage pas nécessairement l'ensemble des postulats (constructivistes) de l'auteur. Ultime chapitre consacré à de concepts clés de la théorie des relations internationales, l'étude du pouvoir international de l'État (van der Westhuizen) est traitée à partir de la notion de pouvoir de marketing, préférée à celle de « *soft power* », jugée trop exclusivement liée à l'analyse de l'hégémonie américaine. Indépendamment du côté réducteur de l'équation proposée, la discussion du « *marketing power* » à travers l'instrumentalisation politique de la musique, des films et du sport en Afrique du Sud, révèle une curieuse amnésie envers son passé obscur et pourtant si prégnant : la propagande, la désinformation et la corruption élevées au statut de stratégies vitales durant les années de l'apartheid – à travers des politiques publiques (cf. le scandale du Muldergate), parapubliques ou privées (voir le lobbying efficace des milieux d'affaires dans le cadre de la *South Africa Foundation*).

Les six contributions de la seconde partie de l'ouvrage traitent des théories de relations internationales et de leur rapport à l'Afrique. L'apport du réalisme fait l'objet d'un plaidoyer intéressant (Clark) à l'issue d'une exégèse très critique des dérives positivistes du néo-réalisme et de ses concepts d'intérêt national et d'équilibre des

pouvoirs. Au regard de la personnalisation du pouvoir en Afrique, le remplacement du concept de sécurité nationale par la notion de « sécurité du régime » est suggéré. Outre une certaine confusion suscitée par une re-conceptualisation de la notion dans un contexte distinct de son acception habituelle en relations internationales, l'assimilation de l'intérêt national à la survie d'un régime politique est discutable en soi, la personnalisation du pouvoir conduisant très fréquemment à des stratégies (survie ou accumulation) qui vont à l'encontre d'objectifs de survie systémique. À l'inverse de ce texte, le chapitre consacré aux approches développementales et libérales des relations internationales (Nkiwane) présente une vision très sommaire de son objet d'étude – « pour l'universitaire libéral, la signification de l'Afrique réside exclusivement dans son potentiel perturbateur de paradigmes théoriques établi » (p. 103). La critique des thèses de Fukuyama sur la fin de l'histoire (l'Afrique est évoquée avec un incontestable mépris) semble seule étayer un jugement qui n'est suivi d'aucune discussion des autres courants de l'analyse libérale – les théories de l'interdépendance sont totalement ignorées. Le pointillisme que véhicule cette contribution ne lui est malheureusement pas spécifique. Prenant pour point de départ les travaux de Anderson sur la dimension cognitive de l'identité, l'étude de l'action et des idées de Marcus Garvey (Persault) est invoquée pour dégager leur contribution à la construction d'une « souveraineté des peuples plutôt qu'une souveraineté des États », un processus dont la vague de démocratisation des années 1990 serait l'un des derniers

développements. D'une pertinence plus évidente au regard de la perspective générale de l'ouvrage, l'étude des sanctions à l'encontre du Nigeria et de la Libye (Mahmud) permet de dégager la marge d'action de deux États parias (des années 1990). C'est là une réflexion intéressante sur un thème qui reste curieusement absent de l'ensemble des contributions au volume : la discussion critique du concept de dépendance et des théories structurelles des relations internationales. Revenir sur la question d'une transition vers un ordre de type post-westphalien, permet également (MacLean) de souligner, à partir d'une discussion des évolutions de l'Afrique australe, l'érosion du contrôle territorial des États et la montée de réseaux régionaux, également porteurs de nouvelles rationalités dans le rapport au pouvoir étatique, sans toutefois parvenir à dégager des conclusions sur leur sens plus général – le regroupement des dynamiques observées sous le vocable d'étatisation inadéquate (*inadequate stateness*) reflète cette panne conceptuelle. Également consacrées à l'Afrique australe, les réflexions sur la post-modernité dans les analyses de relations internationales (Swatuk) ne proposent pas une (auto)-critique, mais un regard critique sur les autres approches. La centralité de l'Afrique dans la nouvelle sensibilité mondiale à l'égard de l'environnement est réitérée, sans que, là comme ailleurs dans l'ouvrage, la démonstration en soit faite ; d'autres affirmations relèvent surtout d'effets de plume, de « mise en prose » et de « composition en abyme » (au sens de Gide) plutôt que d'une démarche démonstrative.

La troisième et ultime partie de l'ouvrage évoque les implications et « ramifications » pratiques de l'approche retenue à travers deux chapitres. Le premier (Henz) plaide en faveur d'une inscription de la politique africaine des États-Unis dans une perspective d'intégration régionale fondée sur une conception développementale en lieu et place de l'approche néolibérale véhiculée par l'*Africa Growth and Opportunity Act*. L'ultime chapitre (Shaw) évoque la nécessité de penser la sécurité en termes d'agendas régionaux, et de renouvellement des problématiques du (néo)-régionalisme, un plaidoyer qui vient indirectement rappeler la pertinence pour l'Afrique et les africanistes de savoir intégrer des réflexions et pratiques observées de longue date dans d'autres contextes régionaux.

Les auteurs non africanistes de relations internationales ayant eu tendance à refuser de s'impliquer dans une réflexion véritablement comparative, la parution de cet ouvrage doit être saluée malgré son caractère éclectique, parfois pointilliste, et des contributions qui auraient gagné à faire l'objet d'un contrôle éditorial plus strict. Étant donné le prix de vente élevé du volume, on peut s'étonner de la présence de nombreuses coquilles parmi lesquelles la transformation des « *rogue states* » en « *rouge states* ». (p. 131) et surtout le sort (post-moderniste) fait aux célèbres frères « Grimm » devenus systématiquement « Grim » dans le titre comme dans les multiples références au fil du texte du chapitre 11. L'ouvrage étant aussi destiné à un public de non-africanistes, il est regrettable que la carte du continent africain (p. xvi) collectionne les inexac-

titudes : Dahomey au lieu de Bénin ; « Ivory Coast » au lieu de Côte d'Ivoire, Porto Novo indiqué comme capitale du Bénin, « Yaound » à la place de Yaoundé. Le lecteur doit-il voir dans ces approximations l'irréductible résurgence d'un traitement subalterne de l'Afrique que les auteurs dénoncent pourtant avec tant de fougue ?

Daniel C. BACH

CNRS-CEAN, Université de Bordeaux IV, France

La prévention des conflits en Afrique centrale : prospective pour une culture de la paix.

ANGO ELA, Paul (dir.). Paris, Karthala, 2001, 224 p.

Depuis la fin de la guerre froide, l'axe des conflits en Afrique, qui, dans les décennies 70 et 80, se situait dans les régions d'Afrique occidentale (Mali, Liberia, Sierra Leone, Burkina Faso, Guinée Bissau) et australe (Afrique du Sud, Mozambique, Namibie), s'est progressivement déplacée vers l'Afrique centrale. Pratiquement, aucun des onze pays de cette sous-région ne peut aujourd'hui s'estimer à l'abri des turbulences génératrices de confrontations armées. L'on observe ainsi que sept des onze connaissent ou ont connu récemment une situation de guerre civile (Angola, Burundi, Congo, RCA, RDC, Rwanda, Tchad). Au moins trois sont en situation de paix sociale relative (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale). Un est en situation de paix sociale réelle (Sao Tomé et Principe). Un vit sous la pression d'une guerre inter-étatique (le Cameroun face au Nigeria). Sept sont impliqués directement (Angola, Burundi, RDC, Rwanda) ou indirectement (Congo, RCA, Tchad) dans ce qu'il est désormais

convenu d'appeler la *première guerre mondiale africaine*.

Un tel phénomène ne pouvait laisser indifférent. Et c'est tout le mérite du jeune Centre d'Analyse et de Prospective Géopolitique de l'Afrique centrale (CAPGAC) et de son promoteur, feu Paul Ango Ela, de s'être penchés, dès 1998, en organisant à Yaoundé, autour de treize experts, un colloque sur le thème « Prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la Paix ». Ce sont les quatorze communications faites à cette occasion qui viennent d'être publiées aux éditions Karthala. Elles tournent autour des trois questions qui justifient la structuration du livre : les causes de ces conflits, leur gestion et leur prévention.

Cinq contributions relatives aux origines nous sont livrées. Si Mwayila Tshiyembe de l'Institut panafricain de géopolitique de Nancy explique ces conflits par l'inadaptation de l'État importé, Atsutsé Kokouvi Agboli de l'Université de Lomé évoque la rivalité des grandes puissances. Quant à Pierre Flambeau Ngayap du Cameroun, ils sont dus aux problèmes de gouvernance. En effet, c'est la monopolisation du pouvoir par certaines élites qui est à l'origine des conflits en Afrique centrale. Feu Paul Ango Ela lui-même évoque la militarisation de la société civile, tandis qu'Isidore Ateba, administrateur, souligne le rôle de la pauvreté. En somme, ce sont les conditions de vie socio-économiques, la criminalisation de la société, la mauvaise gouvernance, les oppositions d'intérêts entre grandes puissances et les questions d'armements qui selon ces cinq intervenants sont à l'origine des conflits en Afrique centrale.